Séminaire IRSN / ANCCLI

18 juin 2013

Facteurs Organisationnels et Humains: Implication des parties prenantes

Expertise FOH de la CLI de Golfech durant le 2^{ème} arrêt décennal de la tranche 1

> Intervenant : Monsieur Pierre Gaillard, Secrétaire de la CLI de Golfech



Contexte

Conformément à l'article 22 de la loi relative à la Transparence et la Sécurité en matière Nucléaire du 13 juin 2006, la CLI a décidé en 2010 de réaliser une expertise sur les facteurs humains et organisationnels, lors de la 2ème visite décennale de la Tranche n°1 (mars-juillet 2012).



Pourquoi le thème Facteurs Organisationnels et Humains ?

- · La part des causes d'origine Facteurs Organisationnels et Humains dans les anomalies et événements déclarés par l'exploitant à l'ASN est prépondérante
- · De plus en plus d'activités sont sous-traitées à des prestataires. Quelle incidence sur la Sûreté?
- Constat fait localement que certains intervenants prestataires ont des conditions de vie qui ne semblent pas adaptées pour répondre aux objectifs de qualité, de rigueur nécessaires aux activités liées à la Sûreté



Thème: Facteurs humains et organisationnels (impact vis-à-vis des enjeux de sûreté)

1- Organisation spécifique de la centrale de Golfech lors des arrêts de tranche (dont les visites décennales),

2- Recours à la sous-traitance



Choix des experts

- En fin 2011, lancement d'une consultation en procédure adaptée des marchés publics,
- 4 sociétés ou bureaux d'études ont demandé un dossier d'appel d'offres,
- · 2 ont répondu,
- Choix effectué selon 3 critères (technique, financier, délai d'intervention),
- ARTIS-FACTA a été retenu
 (convention CLI / ARTIS-FACTA / EDF (Direction-CHSCT-CIESCT) / ASN signée début 2012)



Comité de pilotage

- · Président : M. Alexis CALAFAT, Président de la CLI
- · Les membres du Conseil d'administration de la CLI
- · Autorité de Sûreté Nucléaire
- · Direction du CNPE de Golfech
- · 2 représentants du personnel siégeant au CHSCT du site
- · CIESCT : Commission inter-entreprises sur la sécurité et les conditions de travail



Résultats de l'expertise (1)

« Facteurs humains et organisationnels »

Méthodologie:

- Examen d'un certain nombre de documents ayant trait à l'organisation, à la sûreté et à des opérations de maintenance;

- Entretiens individuels avec 30 personnes

(Direction, Chef d'arrêt, Chargé d'affaires, membre du CHSCT, Consultant Facteur Humain, Médecin du travail, Prestataires)



Résultats de l'expertise (2)

Conclusions:

- l'organisation en arrêt de tranche semble robuste :
- on note une amélioration notable pour cet arrêt,
- · mais la pression temporelle subsiste.
- des fragilités sont identifiées :
- · le départ des anciens, l'arrivée des jeunes,
- · pour les prestataires, il est difficile de gérer les ressources humaines et les compétences techniques,
- · la gestion des pièces de rechange devient difficile à cause du vieillissement des matériels.



Analyse...

 au 1^{er} niveau, l'organisation est performante et vertueuse engagée dans un processus constant d'amélioration,

 au 2nd niveau, un certain nombre de « failles » sont repérables (doutes, incertitudes, critiques) quant à l'efficacité du modèle organisationnel,



Analyse...(2)

Au 3ème niveau, nous constatons :

- une stucture organisationnelle très complexe et hyperprescriptive qui « formate » ses membres limitant les remontées de dysfonctionnements et critiques de terrain,
- une très grande énergie « organisationnelle » est consacrée à la déclinaison des directives nationales en perpétuelle évolution,
- des évolutions permanentes à court terme sans anticipation,
- l'organisation à « haute fiabilité » demeure simpliste car l'erreur humaine est souvent mise en avant au détriment des faiblesses de l'organisation.



Utilisation du rapport

- Présentation du rapport au Comité de pilotage (septembre 2012)
- Présentation en Assemblée Générale publique de la CLI (novembre 2012)
- Présentation à la Conférence des CLI (décembre 2012)



Principales remarques sur le rapport

- · L'exploitant est en désaccord avec deux conclusions :
 - Les propos des agents témoignent d'une grande homogénéité, ce qui pourrait révéler une certaine maîtrise et encadrement par l'organisation et masquer des vulnérabilités, des failles et des dysfonctionnements
 - L'accident de FUKUSHIMA n'a pas changé de façon significative les mentalités des agents
- L'ASN considère que ce rapport est très intéressant et corrobore plusieurs constats faits par les inspecteurs

